

## Une dimension différente

Mobilis Assistance vous propose une aide qui va au-delà du simple transport.

En effet, les accompagnateurs volontaires peuvent vous offrir une écoute attentive, vous accompagner jusqu'à la salle d'attente, effectuer avec vous les différentes démarches au sein de l'hôpital, vous orienter vers le service où vous devez vous rendre, etc... ; En résumé, ils peuvent vous accompagner et vous aider à ne pas vivre seul cette période, souvent difficile, des traitements.

### En collaboration et Partenariat

- Croix Rouge de Belgique Serv. 105
- Fondation Contre le Cancer
- Communauté Française
- AWIPH
- Différentes universités



## Toujours plus à votre écoute

D'autres services sont également à votre disposition pour vous aider à vivre mieux la solitude, la maladie, l'âge ou le handicap :

- **Coordination d'aide et de soins à domicile** (Grand Liège)  
Kiné, aide familiale ou ménagère, garde malade, logopède, repas à domicile, etc...  
Tél : 04/254.58.80
- **Biotélévigilance**  
En collaboration avec «VIVAMUT».  
Tél : 04/254.58.23
- **Prêt de matériel sanitaire**  
Béquilles, cadre de marche, chaise roulante, chaise percée, lit, ...  
Tél. : 04/254.54.62
- **Service infirmières**  
En collaboration avec notre Centre de Médecine Spécialisée.  
Tél. : 04/254.54.62
- **Service Social de la Mutualité Neutre de la Santé**  
Tél. : 04/254.58.80
- **Service Soins de Santé de la Mutualité Neutre de la Santé**  
Tél. : 04/254.54.62



### Mutualité Neutre de la Santé (226)

Rue de Chestret 4-6  
4000 Liège  
Tél. 04/254.54.11  
Fax 04/254.54.39  
www.mut226.be  
coordination@mut226.be

**Mobilis**  
**Assistance** asbl  
MB 889.079.927

**SERVICE DE  
TRANSPORT & ACCOMPAGNEMENT  
MÉDICAL**



Prenez le temps  
de nous connaître aujourd'hui,  
vous y gagnerez demain !

Rue de la Mutualité 145  
4000 Liège

# Mobilis assistance asbl,

## LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL

Vous devez vous rendre chez le médecin, ou à l'hôpital, vous êtes en dialyse, en chimiothérapie, en revalidation, vous n'avez pas de voiture ou personne pour vous accompagner ...

Pas de soucis! Dorénavant, vous n'avez qu'à former l'un des numéros d'appel de



et vous serez pris en charge : on viendra vous chercher à votre domicile, vous serez conduit jusqu'à votre destination et on vous ramènera chez vous à la fin de chaque visite ou traitement !

## LE STATUT DES CHAUFFEURS :

Volontaires pour accomplir les missions sur véhicule de proximité et AMBU SANITAIRE, ils ont été formés par la Croix-Rouge.



# Qui peut faire appel à Mobilis Assistance ?

- vous qui avez des difficultés à vous déplacer par vous-même et ne pouvez recourir ni aux transports en commun, ni à une tierce personne
- qui pouvez être transporté dans une voiture de tourisme normale
- qui pouvez être transporté en véhicule de proximité
- qui avez besoin d'une AMBU SANITAIRE

**NOS VÉHICULES SONT ÉQUIPÉS D'OXYGÈNE**

# Comment procéder ?

*Vous appelez le numéro*

- Tél. : 04/365.63.10
- Fax : 04/367.19.72
- N° Vert : 0800/90.228
- E-mail : mobilisassistance@skynet.be
- www.mobilisassistance.be

**Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi :  
De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00  
Le W.E., un répondeur prendra votre appel et vous serez recontacté.**

## LES MISSIONS DOIVENT ÊTRE DEMANDÉES 48 H À L'AVANCE SI POSSIBLE

Avec Mobilis Assistance, vous fixerez la date, l'heure et le lieu de prise en charge, ainsi que le lieu de destination.

Lors de la mission, le volontaire vous remettra une attestation médicale à faire compléter par le médecin en vue du remboursement par la grande caisse complémentaire si vous y cotisez.

La mission terminée, le volontaire vous remettra un reçu en échange de votre paiement. Ce reçu, ainsi que l'attestation médicale, sont à remettre à la mutuelle.

# A quel prix ?

## TARIF APRÈS INDEXATION AU 01.01.2011 DÉCRET DU 18.10.2007 SPW RÉGION WALONNE

- **VOITURE DE TOURISME :**  
Prise en charge de 8,00 € avec 15 km inclus, 0,35 € par km supplémentaire, au-delà de 90 minutes d'attente, 3 € de l'heure.
- **VÉHICULE DE PROXIMITÉ : (pour personne valide)**  
Prise en charge de 10,00 € avec 15 km inclus, 0,50 € par km supplémentaire, au-delà de 90 minutes d'attente, 3 € de l'heure.
- **AMBU SANITAIRE - VÉHICULE SANITAIRE LÉGER : (adapté pour fauteuil roulant)**  
Suivant devis.
- **HORS VILLE OU PLUS DE 25 KM :**  
Lieu de prise en charge : 7,50 € + 1,35 € du km.  
Supplément oxygène : 12 €.  
Supplément stationnement : 7,50 €.  
Supplément samedi : 15%.  
Supplément dimanche et jour férié : 20%.  
Supplément après 19h30 : 20%.

# Interventions de l'assurance complémentaire :

1. transport en voiture privée d'un tiers : 0,20 € du km, maximum 25 € par voyage, maximum 170 € par an.
2. transport pour traitement de radiothérapie, chimiothérapie, dialyse : intervention de 0,50 € du km, 500 € maximum par an (non cumulable avec les interventions pour transport reprises au point 1).

**Pour tout complément d'information au sujet de ces interventions : Service Tarification de la Mutualité Neutre de la Santé ( Tél. : 04/254.54.62).**